

Nouvelles du conseil du 13 mars 2023

Poules et canards doivent être enfermés !

Les mesures nationales d'enfermement des volailles sont prolongées jusqu'au 30 avril au moins. En effet, de nombreux cas de grippe aviaire ont été enregistrés en Suisse depuis janvier dernier, et notamment le premier cas du canton de Berne, ce qui fait planer un danger continu sur ces animaux.

L'objectif de cet enfermement : éviter tout contact entre les poules/canards/autres gallinacés et la faune ailée sauvage. Cette faune sauvage ne doit pas pouvoir pénétrer dans l'enclos des poules, même lorsque celles-ci n'y sont pas.

Dès lors, les oiseaux d'élevage doivent impérativement être détenus actuellement dans des parcs fermés et couverts, par du

treillis ou du filet dont le maillage doit être assez fin pour empêcher le passage d'un passereau.

Si un tel parc n'est pas disponible, le propriétaire de volailles devra les loger dans une cabane fermée.

La Municipalité rappelle cette mesure à la population locale, en la remerciant de la respecter à la lettre.

Tous les détails figurent notamment sur le site du canton de Berne.



Les oiseaux de basse-cour ne doivent actuellement avoir aucun contact avec les oiseaux sauvages

Cherche personnel pour la déchetterie

La Municipalité recherche activement deux personnes, hommes ou femmes, pour intervenir dans l'encadrement des usagers à la déchetterie communale du Brahon.

Les conditions à remplir, pour ce poste rémunéré : être disponible chaque mercredi en début de soirée, ainsi que certaines matinées de samedi.

Les intéressé/es voudront bien s'annoncer auprès de l'administration municipale.